

# PLAN DE DIVISION

Propriété de Mme GAY Angèle

Echelle 1:500

N° de dossier : 200605

Dressé le 15/09/2021

Mise à jour de la numérotation cadastrale  
le : 28/09/2021

Lévé : NB Dessin : NB

Coordonnées : Système CC43

**VALORIS Géomètre-Expert**

3 Avenue des Frères Arnaud  
31250 REVEL

Tél. : 05 62 18 71 30

mail : revel@valoris.expert

AUTERIVE - REVEL - TOULOUSE  
NAILLOUX - VENERQUE - BRAM - LEGUEVIN  
LABARTHE SUR LEZE

## Clauses générales

Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert. Seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.  
L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.  
Ce document n'a pas pour objet de relier les servitudes éventuelles pouvant grever la propriété concernée. Il est rappelé que les nouvelles propriétés issues de la division supporteront les servitudes créées par destination du père de famille.  
Ce document n'a pas pour objet de les relier. Le projet de division sera définitif après avoir été annexé à un acte authentique.  
Les superficies indiquées en m<sup>2</sup> sont arrondies. Elles sont garanties sous réserve de bornage et d'alignement le cas échéant. Les contenances cadastrales à but fiscal indiquées en ha, a et ca ne sont pas garanties.

Partie	Parcelle origine	Parcelle fille	Superficie (m <sup>2</sup> ) ou Contenance (ca)	Destination
1	n° 183p	194	1200 m <sup>2</sup>	Lot conservé par Mme GAY Angèle
a	n° 183p	195	82a 42	Parties conservées par Mme GAY Angèle
b	n° 183p	193	1587 m <sup>2</sup>	

### LEGENDE

- Point levé ou calculé
- Piquet
- + Spil
- ⊕ Borne existante
- ⊙ Borne nouvelle
- Limite remembrement
- Limite objet de la division
- Alignement

Arrêté de voirie portant alignement  
n°2015082071 du 28/09/2015

